

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME TREIZIÈME

1894

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1895

M. Chantre répond qu'il est difficile de trancher la question, car des éboulements se sont certainement produits et ont déplacé les couches.

M. le Président annonce que la question posée par M. Cornevin sur la dénomination des plantes et des animaux domestiques d'origine américaine est encore à l'ordre du jour, attendant les éclaircissements des personnes compétentes.

COMMUNICATION

**SUR UN SQUELETTE DU CAMP GALLO-ROMAIN DE LARINA
PRÈS D'HIÈRES (ISÈRE)**PAR M. LE D^r L. DIDELOT

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

A 10 kilomètres environ au nord de Crémieu, sur le promontoire rocheux que forment les balmes d'Hières par leur intersection avec la petite vallée d'Amby, on observe des vestiges importants connus dans la région sous la dénomination de Camp de Larina. Des fondations fort étendues de murailles et de nombreuses sépultures, fouillées pour la plupart, attirent surtout l'attention. Elles occupent sur la carte d'état-major, feuille de Chambéry, l'espace que recouvrent les mots : Fontaine de la vie et Signal de Chatelaus, 428 mètres. Bien que ce point ne domine que de 200 mètres la plaine lyonnaise, il forme un excellent poste d'observation. A l'ouest, le Rhône depuis son confluent avec l'Ain étale ses méandres jusqu'à Lyon, et l'horizon se limite au massif du Mont-d'Oret aux monts du Lyonnais. Au nord-ouest, la plaine marécageuse de la Dombes; à l'est, le massif du Bugey, puis la chaîne de l'Épine; enfin au sud, par-dessus l'îlot jurassique de Crémieu, la région ondulée de Morestel et de Bourgoin. D'ailleurs l'étroite et gracieuse vallée où serpente le ruisseau d'Amby, au pied du promontoire, devait établir une communication facile entre Optevoz et la vallée du Rhône. Enfin le voisinage de la Fontaine de la

vie, située à mi-côte sur le versant d'Amby, devait assurer un approvisionnement précieux en eau de source.

Les sépultures sont surtout nombreuses sur le versant ouest qui regarde la plaine du Rhône, où elles forment un véritable cimetière. Elles y sont même à ce point rapprochées qu'un intervalle d'un mètre environ, se montrant intact entre deux sépultures anciennement fouillées, me permit de prévoir la présence de celle dont j'ai l'honneur de vous entretenir aujourd'hui.

Elles sont d'ailleurs presque à fleur du sol par suite des érosions pluviales sur un terrain léger que recouvre à peine un maigre gazon. Leur structure est des plus primitives : quelques pierres plates dressées verticalement en supportent d'autres horizontales arrachées comme elles à la roche du fond. Ce sont des calcaires argilo-siliceux appartenant au Jurassique inférieur et qui se débitent d'eux-mêmes en dalles grossières ou *lauzes*.

Dans d'aussi mauvaises conditions de conservation, le squelette est devenu d'une extrême friabilité. La densité moyenne des os a baissé de $1/7$ par rapport à celle des os actuels ; leur surface souvent vermiculée par l'action dissolvante des racines, est en même temps noircie par l'humus qui l'entoure. Néanmoins, il est presque complet, car il ne manque que la moitié du maxillaire supérieur, les 6^e, 7^e et 8^e vertèbres dorsales et le tiers moyen de l'humérus gauche.

De même que celles qui l'avoisinent, la sépulture est orientée vers l'est. Le squelette, couché sur le dos, avait les bras allongés le long du corps, et la face, déjetée vers la gauche, regardait le nord.

Le crâne n'est pas absolument intact : un trou de forme ovale, de 26 millimètres sur 37, perfore le pariétal gauche à sa partie postérieure au contact de la suture occipitale, et au milieu de sa longueur à laquelle sa grande dimension est parallèle. Les bords de cette ouverture sont taillés à pic, évasés vers l'intérieur comme dans certaines lésions pathologiques. Il paraîtrait que ce ne serait point là un fait isolé.

La mesure de la *capacité crânienne* n'était pas exempte de difficultés : l'extrême fragilité d'un crâne tombé de lui-même en

une trentaine de fragments et presque totalement privé du sphénoïde rendait les procédés usuels inapplicables. J'ai eu recours à une méthode que je crois nouvelle et dont je me propose d'entretenir la Société dès que les essais auxquels je la soumetts auront fixé le degré de précision qu'elle comporte.

En tenant compte du volume probable du sphénoïde, elle m'a donné 1598 centimètres cubes correspondant, d'après la formule de Manouvrier, à un poids probable de l'encéphale de $1598 \times 0,87$ ou 1.390 grammes, c'est-à-dire à une forte moyenne.

Les principales *mesures craniométriques* ont donné les nombres suivants : Diamètre antéro-postérieur maximum 190 millimètres. Diamètre transverse maximum 156 millimètres, nombre de beau-coup supérieur à la moyenne, et qui donne pour indice crânien ordinaire $\frac{156 \times 100}{190} = 82$. Il se trouve à la limite entre la mésaticéphalie et la brachycéphalie, et sa grande valeur est due au développement considérable des bosses pariétales.

Le diamètre transverse biauriculaire est de 117 millimètres. Le diamètre transverse frontal maximum, de 100 millimètres ; le diamètre vertical, basilo-bregmatique atteint la valeur élevée de 147 millimètres. Ces nombres donnent respectivement pour indice de hauteur-longueur $\frac{147 \times 100}{190} = 77$ et pour indice de hauteur-largeur $\frac{47 \times 100}{156} = 94$. Ce dernier nombre dépasse de beaucoup la moyenne que fournissent les Parisiens actuels, laquelle est égale à 82.

En ce qui concerne la face, la ligne ophryo-alvéolaire a 76 millimètres, et le diamètre bizygomatique 139 millimètres, ce qui donne pour indice facial $\frac{76 \times 100}{139} = 54$. Enfin l'angle facial est voisin de 82 degrés.

La *morphologie générale* de ce crâne donne lieu aux remarques suivantes :

Vu *en avant*, le frontal est assez bas et étroit et rejoint, par surfaces adoucies, les sutures pariétales. Les bosses frontales ainsi

que les arcades sourcilières sont très peu accentuées ; la région bregmatique régulièrement arrondie.

Vu *de profil*, ce crâne montre une courbe médiane régulière, déprimée légèrement au-dessus et en arrière du cervelet. La crête occipitale est très peu accusée.

Vu *en arrière*, par sa face occipitale, il présente un contour à tendance carrée, en raison du grand développement des bosses occipitales.

Vu *en bas*, il présente un trou occipital régulièrement ovale, de 30 millimètres de largeur sur 35 de longueur. Cette ouverture est reportée en avant de telle sorte que la verticale du centre de figure de la tête passe par la ligne des condyles. Ceux-ci sont faibles, et leurs surfaces articulaires convergent rapidement en avant.

Vu *en haut*, le contour du crâne présente un aspect tout à fait remarquable. Sa forme n'est point ovale, mais se rapproche d'un trapèze dont le frontal forme la petite base et dont les côtés, non parallèles, convergent sous un angle d'environ 35 degrés, à 2 décimètres en avant du frontal. La cause en est dans le développement déjà signalé des bosses pariétales.

L'état des *sutures craniennes* présente les particularités suivantes : la suture métopique est entièrement fermée, sauf au niveau et au-dessous de la glabelle où se voient de profondes dentelures ; toutes les autres sutures très nettes sont finement denticulées, mais leur synostose est fort inégale : complète en avant, moyenne pour les articulations pariéto-temporales, incomplète pour les articulations pariéto et temporo-occipitales, elle a, comme on le voit, marché d'avant en arrière, ce qui, d'après la loi de Gratiolet est l'indice d'une race inférieure. On remarquera d'ailleurs la concordance de ce genre de synostose avec le grand développement de la région occipitale. Enfin, un os wormien médian de contour circulaire ayant 18 millimètres de diamètre s'observe entre les pariétaux et l'occipital.

Le maxillaire inférieur robuste, fortement caréné en avant dénote un menton rond et proéminent, mais sans prognathisme appréciable.

La *dentition* est régulière, normale et complète, à l'exception des deux secondes vraies molaires de droite qui sont tombées de bonne heure. L'intégrité parfaite de toutes les autres dents, y compris les quatre dents de sagesse me porte à attribuer à un accident et non à la carie la chute de ces deux molaires correspondantes. Les incisives sont implantées verticalement, usées en biseau à la mâchoire inférieure; les canines peu saillantes, les molaires puissantes, sont assez fortement usées pour que leur surface soit presque plane; l'usure est plus forte à gauche, sans doute en raison de la disparition des deux secondes molaires droites.

Le *bassin* fournit aux mensurations des nombres relativement faibles : d'une crête iliaque à l'autre, on compte 25 centimètres; les fosses iliaques sont peu profondes et le diamètre bitrochantérien n'atteint que 31 centimètres,

Le *membre inférieur* donne pour les deux fémurs mesurés en position oblique, 450 millimètres, et, en position droite 453 millimètres pour le fémur droit, 452 pour le gauche. L'angle cervico-diaphysaire est pour tous deux de 130 à 132 degrés. Les tibias mesurent, sans y comprendre l'épine, 357 millimètres. Quant à la distance du grand trochanter au sol, elle atteint 83 centimètres.

Le *membre supérieur* incomplet à gauche n'a pu être mesuré que d'un seul côté. La longueur maxima de l'humérus droit atteint 320 millimètres et la longueur totale de l'humérus et du cubitus, en position anatomique, est de 55 centimètres.

Conclusions. — Relativement au *sexe* du sujet, et malgré la gracilité générale du squelette, la faiblesse de l'inion et de la crête occipitale, nous inclinons à lui attribuer le sexe masculin : la régularité de la courbe frontale, la grande capacité du crâne, la valeur de l'angle cervico-diaphysaire, la longueur relative des membres supérieurs, la faible profondeur des fosses iliaques, et surtout la petitesse du bassin et du diamètre bitrochantérien entraînent une demi-certitude.

L'*âge* nous semble compris entre les limites extrêmes de vingt-cinq et quarante ans, déterminées par la fermeture des sutures crâniennes, le développement complet et l'usure des dents. Quant à la *taille*, déduite de la mesure des os longs, en employant les

tableaux synoptiques d'Etienne Rollet, elle a dû être voisine de 1^m62. Remarquons toutefois que cette évaluation, fondée sur la comparaison avec une moyenne empruntée à nos contemporains français, ne saurait être qu'approximative.

L'indécision serait bien plus grande encore s'il s'agissait d'établir l'*ancienneté* et la *race*. La mauvaise conservation du squelette, imputable aussi bien au voisinage de la surface qu'à la grossièreté même de la sépulture s'interprète aussi bien par quelques siècles d'existence que par une durée beaucoup plus grande. L'absence de tout objet funéraire, poterie, arme, ou vêtement augmente l'incertitude. Quant aux caractères de race, nul ne songe plus aujourd'hui à les établir sur un individu isolé; et, bien que les mensurations qui précèdent concordent assez avec l'idée d'une origine gallo-romaine, il est prudent d'attendre pour la fixer que des découvertes nouvelles s'ajoutent aux données actuelles. D'ailleurs, notre dévoué secrétaire général, M. Chantre a fait depuis longtemps des fouilles importantes dans cette région, et je m'estimerai heureux si cette étude le détermine à nous faire part du résultat de ses recherches sur le camp de Larina.

DISCUSSION

M. Chantre, invité à prendre la parole sur la communication de M. Didelot, dit qu'il a dans ses cartons des notes datant de 1868, renfermant les résultats d'un mois de fouilles sur le même plateau; mais il s'est fatigué de poursuivre ces recherches qui ne lui ont fait découvrir que fort peu de chose. Il n'y avait pas de squelettes complets, et il n'a recueilli comme objets, que deux petits bracelets en bronze. Il a rapporté cependant cinq ou six crânes dont le caractère de sous-brachicéphalie lui est resté à la mémoire. Un de ces crânes présente une blessure réparée, ayant déterminé un rejet en arrière de l'occipital. Dans la partie abrupte qui domine le village d'Hières, il y a une sorte de cheminée en dessous de laquelle se trouve une grotte, appelée le Trou de la

Chèvre. Cette grotte renfermait des poteries romaines brisées et au fond des poteries gauloises.

M. Chantre pense qu'il s'agit là d'un reste d'oppidum gaulois ayant résisté longtemps aux Romains. Il a pu arriver que les Romains ayant délogé les Gaulois se sont installés en leur lieu et place, d'où la succession de poteries romaines aux poteries gauloises. Quant aux tombeaux, les Romains n'ont rien laissé. Cependant au centre du camp se trouvait un puits dont les vestiges restent et où les gens de l'endroit pensent que l'on pourrait trouver des trésors de grande valeur. D'ailleurs dans les environs, il n'est pas rare, dans les terrains de culture, de rencontrer des monnaies romaines.

A propos du cubage du crâne fait par M. Didelot, M. Chantre présente une simple remarque ; personnellement, il n'aurait pas cubé ce crâne à cause des nombreuses cloisons artificielles qu'on a été dans la nécessité d'établir pour le consolider et qui certainement ont dû fausser les résultats. D'ailleurs, M. Chantre déclare avoir une médiocre confiance aux procédés actuels du cubage en général.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'un des Secrétaires : L. GUINARD.